



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2026, DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028 ET DU RÈGLEMENT DE TAXATION 2026 AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE KINGSBURY

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité,

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité du Village de Kingsbury tiendra une séance extraordinaire le mardi 27 janvier 2026 à 19h30, à la salle communautaire située au 430, rue Principale pour l'adoption du budget pour le prochain exercice financier 2026, le programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028 et le règlement de taxation 2026.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget de l'année 2026, le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028, le règlement de taxation 2026 et tout mode de financement d'une dépense prévue au budget.

Donné à Kingsbury, ce 23 janvier 2026

Geoffrey Shayne Packwood
Directeur général et greffier-trésorier